



## Dissimulation et fausses écritures pour obtention de prêts révolvs

Par **mouloude**, le **05/05/2009** à **23:15**

Originaire du pas de calais, ma fille et son mari on obtenu chacun un C.D.I. en Mayenne. Ma fille a contracté avec son mari un prêt immobilier pour l'achat de leur maison en Mayenne, un prêt auto ainsi qu'un prêt à la consommation (meubles, installation en mayenne.

Dernièrement, il lui a annoncé qu'ils étaient surendettés. En effet, par des manoeuvres frauduleuses, il a obtenu d'autres prêts révolvs, en imitant, pour certains la signature de ma fille, afin d'obtenir le prêt pour assouvir sa passion pour le jeu. Elle a une part de responsabilité car lorsqu'elle lui demandait l'état du compte bancaire, il lui répondait que c'était bon et elle n'allait pas plus loin.

Ma fille enceinte de 7 mois, est perdue, déboussolée. Elle n'envisage même pas le divorce alors que son mari lui a sciemment dissimulé un montant de 56000 € en prêts révolvs. Je précise que ma fille travaillait à l'époque toujours du matin et n'était donc pas présente lorsque le courrier arrivé. Son mari lui travaille de nuit. Ils n'ont pas de contrat de mariage. Quelle est la meilleure solution pour ma fille. Je ne fais pas cette demande en son nom, j'aimerais connaître les possibilités qui pourraient lui être offertes afin de ne pas subir les méfaits de son mari lorsqu'elle se sera réveillée - pour l'instant on dirait qu'elle ne veut pas voir la situation, trahie elle l'aime toujours - . Nous habitons le pas de calais et eux en mayenne, donc difficile d'en connaître plus n'étant pas sur place. Nous ne pouvons aider notre fille qu'en la soutenant, en l'aidant en lui donnant des informations, en la conseillant, en l'accompagnant. Vers qui peut-elle se tourner pour la conseiller.

Par **ardendu56**, le **08/05/2009** à **23:44**

mouloude, bonsoir

Pas facile l'histoire de votre fille. Pas de contrat de mariage, les dettes sont aux 2. S'ils s'aiment, qu'ils restent ensemble et gèrent les problèmes.

Le dossier de surendettement risque de ne pas passer (dettes de jeux) et les huissiers seront à la porte.

Le mieux est de contacter les créanciers, 1 par 1 et de faire des propositions de remboursements, des échéanciers.

Si voulez plus de renseignements sur les remboursements, n'hésitez pas. Je ne peux vous aider que dans ce sens.

Désolée de ne pouvoir faire plus.